

CAP assistant(e) technique en milieux familial et collectif

Certificat d'aptitude professionnelle

Niveau V (CAP, BEP)

Niveau européen 3 : Savoirs couvrant des faits,
principes, concepts généraux

[Code Certif Info N°21169]



Descriptif, Objectif et Programme

Descriptif

Les tâches d'entretien (linge et locaux, préparation et service de repas) attachées au maintien du cadre de vie de personnes affaiblies par la maladie, l'âge ou des difficultés passagères entrent dans le champ d'action du diplômé ATMFC.

Objectif

Le titulaire du CAP Assistant technique en milieux familial et collectif exerce dans les services techniques de structures collectives publiques ou privées (maisons de retraite par exemple), ou chez les particuliers par l'intermédiaire d'un organisme prestataire.

Selon la structure qui l'emploie, il travaille seul ou en équipe et réalise tout ou partie des activités suivantes : entretien des espaces de vie (salon, chambre, cantine), entretien du linge et des vêtements (lavage, repassage et rangement du linge - ou sa préparation et sa réception lorsque ce service est externalisé) et préparation des repas (approvisionnement ou réception des denrées, réalisation des préparations froides et chaudes simples, au besoin selon des spécifications particulières - régimes alimentaires par exemple - et service).

Il travaille dans le respect des consignes et de la réglementation relative à l'hygiène et à la sécurité.

Programme

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques.

- Hygiène professionnelle : études des biocontaminations des micro-organismes, prévention et traitement, mesures réglementaires, hygiène personnelle et professionnelle, des locaux et du linge, des denrées et des préparations culinaires ainsi que des circuits alimentaires, mesure de prévention des risques.
- Sciences de l'alimentation : classification, étiquetage. Qualité organoleptique et nutritionnelle des aliments. Risques, altération et maintien de leur qualité. Comportements alimentaires. Equilibre nutritionnel.
- Produits et matériaux communs aux secteurs : entretien des matériaux (sols, murs, surfaces vitrées) et des articles textiles.
- Organisation du travail dans le temps et dans l'espace.
- Communication professionnelle.
- Qualité des services en milieu familial et en milieu collectif : démarche, mesure et amélioration de la qualité, certification, norme, label.

Savoirs spécifiques au domaine familial (identification des besoins des usagers, aide à la gestion familiale) et d'autres aux structures collectives (étude des structures publiques et privées, établissements à caractère éducatif, sanitaire, médico-social, administratif...)

La durée de formation en milieu professionnel est de 16 semaines.

Modules

Unité facultative / Epreuve facultative (Ufac) - 01. Arts appliqués et cultures artistiques

Unité facultative / Epreuve facultative (Ufac) - Mobilité

Unité générale (UG) - 01. Français et histoire-géographie

Unité générale (UG) - 02. Mathématiques - sciences

Unité générale (UG) - 03. Education physique et sportive

Unité professionnelle (UP) - 01. Services aux familles

Unité professionnelle (UP) - 02. Services en collectivités

Poursuite et débouchés

Poursuite d'études

Le titulaire du CAP peut compléter sa formation avec une mention complémentaire.

Dans certaines académies, il est parfois possible de poursuivre en FCIL préparation aux concours d'aide-soignante ou auxiliaire de puériculture.

Débouchés

Les objectifs :

Cet assistant (le plus souvent une assistante) travaille dans les services techniques (restauration, entretien des locaux, du linge) de collectivités publiques ou privées (établissement scolaire, hospitalier, maison de retraite...) ou au domicile d'un particulier. Il sait respecter les consignes et la

réglementation relatives à l'hygiène et à la sécurité.

Il assure seul les tâches qui lui sont confiées tout en participant à un travail d'équipe, surtout lorsqu'il exerce au sein d'une collectivité.

Ses principales fonctions sont :

- entretien des espaces de vie (salon, chambre, cantine) ;
- entretien du linge et des vêtements (il, elle lave, repasse ou prépare et réceptionne lorsque ce service est externalisé) ;
- préparation des repas (approvisionnement ou réception des denrées, préparations froides ou chaudes simples, service).

Il veille par ces activités à préserver le cadre de vie des personnes, assurant ainsi leur bien-être dans un souci de courtoisie, de discrétion et de respect de la vie privée.

Les débouchés :

- les services techniques des structures collectives ou privées assurant ou non l'hébergement des personnes ;
- au domicile privé ou collectif (employeurs particuliers, par l'intermédiaire d'organismes prestataires ou mandataires de services : on parle alors emplois familiaux).

Il peut dans ce cas avoir plusieurs employeurs et travailler seul ou en équipe.

Autres informations

RNCP

Inscrit de droit Fiche n° 2817

<https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/2817>

Certificateur

Ministère de l'éducation nationale

Valideur

Ministère de l'éducation nationale

Pour en savoir plus

<https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/b193.html>

Ce titre remplace

CAP employé technique de collectivités (<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-21370.html>)

Session de l'examen

Année de la première session

Année de la dernière session

Domaine(s) de formation

42069 : Employé collectivité

42708 : Cuisine collectivité

44028 : Auxiliaire vie sociale

Lien(s) vers les métiers (ROME)

K1302 : Assistance auprès d'adultes

K1305 : Intervention sociale et familiale

Groupes formation emploi (GFE)

K : Production alimentaire

R : Santé, social, soins personnels

S : Hôtellerie, tourisme, loisirs

W : Autres professions, professions d'enseignement et de la magistrature

Domaine de spécialité (NSF)

334 : Réception, hébergement, service de restauration, accompagnement

Accessibilité

Formation initiale	Formation continue	Apprentissage	Contrat de pro	VAE	Demande individuelle
Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Eligibilité au Compte Personnel de Formation (CPF)

Identifiant CPF	Début de validité	Fin de validité
239337	02/01/2019	Information non communiquée

Textes officiels[Arrêté du 11/08/2004](#)**Publication** : 24/08/2004**Descriptif** : Arrêté du 11 août 2004 portant création du certificat d'aptitude professionnelle « assistant(e) technique en milieux familial et collectif »**Code NOR** : MENE0401845A**URL** : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0401845A>**Création** : Oui

[Arrêté du 16/02/2015](#)

Publication : 10/03/2015

Descriptif : Arrêté du 16 février 2015 modifiant l'arrêté du 11 août 2004 portant création du certificat d'aptitude professionnelle « assistant(e) technique en milieux familial et collectif »

Code NOR : MENE1504430A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE1504430A>

Modification : Oui

[Arrêté du 04/07/2017](#)

Publication : 01/08/2017

Descriptif : Arrêté du 4 juillet 2017 modifiant l'arrêté du 11 août 2004 modifié portant création du certificat d'aptitude professionnelle « assistant(e) technique en milieux familial et collectif » et fixant ses conditions de délivrance

Code NOR : MENE1720007A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE1720007A>

Modification : Oui

[Arrêté du 22/07/2019](#)

Publication : 30/08/2019

Descriptif : Arrêté du 22 juillet 2019 modifiant l'arrêté du 11 août 2004 portant création de la spécialité « Assistant technique en milieux familial et collectif » de certificat d'aptitude professionnelle et fixant ses modalités de délivrance

Code NOR : MENE1921758A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE1921758A>

Modification : Oui

[Arrêté du 22/07/2019](#)

Publication : 27/08/2019

Descriptif : Arrêté du 22 juillet 2019 portant réduction de la durée de période de formation en milieu professionnel de certaines spécialités de certificat d'aptitude professionnelle

Code NOR : MENE1921724A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE1921724A>

Modification : Oui

Informations mises à jour le 27/09/2019 par Certif Info.

<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-21169.html>